



VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six, le mardi 23 juin à dix-sept heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Jean-Pierre DELRIEU, 1er Adjoint.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION
17/06/2026

DATE D'AFFICHAGE
17/06/2026

M. Jean-Pierre DELRIEU	Mme Caroline COGNET
Mme Mimsy DALY	Mme Laure TRABELSI
M. Tristan DERYCKE-ANDREANI	Mme Anne-Laure POMMELET
Mme Fabienne CHARDIGNY	M. Pierre MESTRE
M. Maxim BANCK	M. Julien TRAN AP
Mme Diane BUI-DUYET	Mme Naïa WATEOU
M. Warren NAXUE	Mme Charlotte THAIAWE
Mme Kimberley BARONI	M. Yan SIVI
M. Emmanuel BERART	M. Nicolas BRIGNONE
Mme Pascale SERVENT	M. Arthur LETOURNEULX
M. Marc ZEISEL	M. Yann WAKA-AWA
Mme Janine BAJON	M. Cael NORMANDON
M. Francis MALUIA	M. Rayann LACHENY
M. Marc LE LEIZOUR	M. Jordan COURTOT
Mme Suzanne ROESTAM	Mme Julie NGUYEN
Mme Pascale LEMEDIONI	M. Ludovic TALIA
Mme Anne-Christine CHIMENTI	Mme Sandra HEMA
Mme Christiane SARIDJAN	M. Yanis OUAMROUCHE
Mme Hélène ARNOUX	
Mme Laurence GALINIE	
Mme Tuilogona O'CONNOR	

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	Mme Sonia LAGARDE	M. Jonas TAOFIFENUA
		M. Olivier THUPAKO	M. Philippe BLAISE
		M. Philippe DUNOYER	M. Alexandre MACHFUL
Nombre de présents	: 39	M. Jérémie KATIDJO	Mme Vaimoe ALBANESE
Nombre de votants	: 49	Mme Chantal BOUYE	Mme Virginie RUFFENACH
(10 procurations)		M. Patrick GUILLON	Mme Veylma FALAEAO
		Mme Isabelle LAFLEUR	
		M. Jean SAUSSAY	

Monsieur Maxim BANCK a été élu secrétaire de séance.

ABSTENTIONS :

Mme Virginie RUFFENACH, M. Jordan COURTOT, Mme Julie NGUYEN, M. Ludovic TALIA et M. Yanis OUAMROUCHE de « Pour Nouméa, une énergie nouvelle »
Mme Veylma FALAEAO et Mme Sandra HEMA de « Nouméa, l'après »

DELIBERATION N°2026-659

approuvant le compte de gestion de la trésorière de la province Sud relatif au budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2025

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 23 juin 2026

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU l'instruction budgétaire et comptable M 14,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2012/1509 du 26 décembre 2012 portant création des budgets annexes,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2015/1676 du 22 décembre 2015, modifiant l'annexe 1 de la délibération du conseil municipal n° 2012/1509 du 26 décembre 2012 relative aux règles comptables de gestion des budgets annexes,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2021/108 du 18 janvier 2021 portant création de la régie dotée de la seule autonomie financière chargée de la gestion des déchets ménagers et assimilés,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2024/266 du 13 mars 2024 modifiée relative au budget annexe primitif pour la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2024,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2024/267 13 mars 2024 modifiée relative aux autorisations de programme et crédits de paiement du budget annexe primitif pour la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2024,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n°2025/694 du 27 mai 2025 portant affectation du résultat définitif de l'exercice 2024 du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés,

VU le compte administratif du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2025,

VU le compte de gestion de la trésorière de la province Sud du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2025,

VU l'avis émis par le conseil d'exploitation des régies chargées de la gestion des déchets ménagers et assimilés, de la gestion du service d'eau potable et de la gestion du service d'assainissement collectif en sa séance du 16 juin 2026,

VU la note explicative de synthèse n° 2026/62 du 5 juin 2026,

La commission du budget et des finances (cbf) entendue en séance du 10 juin 2026

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Le compte de gestion du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés de la trésorière de la province Sud pour l'exercice 2025 est arrêté ainsi qu'il suit :

Budget annexe gestion des déchets ménagers et assimilés	Résultat de clôture de l'exercice 2024	Part affectée à l'investissement exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	26 159 907	0	-20 342 923	5 816 984
Exploitation	27 457 446	0	15 914 214	43 371 660
TOTAL	53 617 353	0	-4 428 709	49 188 644

ARTICLE 2 /

Le compte de gestion de la trésorière de la province Sud est adopté en conformité avec le compte administratif du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2025.

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télécours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le président de séance est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
988-200012508-20260623-12126-DE-1-1
Réception par le Haut-commissariat : 29 juin 2026

Notification :

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 23 JUIN 2026

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 26 juin 2026

Le secrétaire de séance,



Monsieur Maxim BANCK

Le Président de séance,



JEAN-PIERRE DELRIEU

DESTINATAIRES :

- SUBD ADMINIS. SUD	1
- DF (dont TPS)	2
- TOUTES DIRECTIONS	1
- MISE EN LIGNE	1

REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALEDONIE

VILLE DE NOUMEA

POSTE COMPTABLE DE LA PROVINCE SUD

SERVICE PUBLIC LOCAL DE LA GESTION DES DECHETS MENAGERS

M4

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET ANNEXE DE LA GESTION DES DECHETS MENAGERS

ANNEE 2025

SOMMAIRE

I - Informations générales		
Modalités de vote du budget		
II - Présentation générale du compte administratif		
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
B2 - Balance générale du budget - Recettes		
III - Vote du compte administratif		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
IV - Annexes	Jointe	Sans objet
A - Eléments du bilan		
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	☒	☐
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	☒	☐
A1.3 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	☒	☐
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	☒	☐
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	☒	☐
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	☐	☒
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	☐	☒
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	☐	☒
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	☐	☒
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	☒	☐
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	☒	☐
A3.2 - Etalement des provisions	☐	☒
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	☒	☐
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	☒	☐
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	☐	☒
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	☐	☒
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	☐	☒
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	☐	☒
A6 - Etat des charges transférées	☐	☒
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	☐	☒
A8.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	☒	☐
A8.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	☐	☒
A8.3 - Opérations liées aux cessions	☐	☒
A9.1 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	☐	☒
A9.2 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	☐	☒
A10 - Etat des travaux en régie	☐	☒
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	☐	☒
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	☐	☒
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	☐	☒
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	☐	☒
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	☐	☒
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	☐	☒
B1.7 - Etat des engagements reçus	☐	☒
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	☒	☐
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	☐	☒
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel	☐	☒
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	☐	☒
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	☐	☒
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	☐	☒
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	☒	☐
D - Arrêté et signatures		
D - Arrêté et signatures	☒	☐

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements cc

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATIONS GENERALES

I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ~~ou sans~~ les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3
- avec ~~ou sans~~ vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : [...]

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	1 364 721 773	1 380 635 987	+15 914 214
	Section d'investissement	87 761 656	67 418 733	-20 342 923

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)		27 457 446	
	Report en section d'investissement (001)		26 159 907	

		=	=	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		1 452 483 429	1 501 672 073	+49 188 644

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation			
	Section d'investissement			
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1			

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	1 364 721 773	1 408 093 433	+43 371 660
	Section d'investissement	87 761 656	93 578 640	+5 816 984
	TOTAL CUMULE	1 452 483 429	1 501 672 073	+49 188 644

DETAIL DES RESTES A REALISER

Cha p.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	[...]Opérations d'équipement n°		
45...	Opération pour compte de tiers n° - [...] (3)		

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF					II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES					A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 376 175 275	846 986 690	353 822 949		175 365 636
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS					
014	ASSIMILES	64 500 000	62 354 351			2 145 649
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION					
65	COURANTE	23 450 000	22 577 263			872 737
	Total des dépenses de gestion courante	1 464 125 275	931 918 304	353 822 949		178 384 022
66	CHARGES FINANCIERES	1 040 000	863 839	156 240		19 921
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 944 676	10 541 708			3 402 968
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX					
68	DEPRECIATIONS (2)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET					
69	ASSIMILES (3)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	1 479 109 951	943 323 851	353 979 189		181 806 911
023	VIREMENT A LA SECTION					
023	D'INVESTISSEMENT (4)	53 455 495				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS					
042	ENTRE SECTIONS (4)	67 420 000	67 418 733			1 267
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA					
043	SECTION D'EXPLOITATION (uniquement en					
043	M.44)(4)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	120 875 495	67 418 733			53 456 762
	TOTAL	1 599 985 446	1 010 742 584	353 979 189		235 263 673

Pour information					
D002 Déficit d'exploitation reporté de N-1					

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET					
70	VENTES DIVERSES	1 367 500 000	958 418 470	360 000 000		49 081 530
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (5)					
73	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET					
74	PARTICIPATIONS OU SUBVENTION					
74	D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION					
75	COURANTE					
	Total des recettes de gestion courante	1 367 500 000	958 418 470	360 000 000		49 081 530
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	156 000 000	27 831 517			128 168 483
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET					
78	DEPRECIATIONS (2)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	1 523 500 000	986 249 987	360 000 000		177 250 013
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS					
042	ENTRE SECTIONS (4)	49 028 000	34 386 000			14 642 000
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA					
043	SECTION D'EXPLOITATION (uniquement en					
043	M.44)(4)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	49 028 000	34 386 000			14 642 000
	TOTAL	1 572 528 000	1 020 635 987	360 000 000		191 892 013

Pour information					
R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		27 457 446			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION				
	Total des opérations d'équipement	63 948 851	53 375 656		10 573 195
	Total des dépenses d'équipement	63 948 851	53 375 656		10 573 195
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (3)				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières				
4581	Total des opé. pour compte de tiers (4)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	63 948 851	53 375 656		10 573 195
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	49 028 000	34 386 000		14 642 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	49 028 000	34 386 000		14 642 000
	TOTAL	112 976 851	87 761 656		25 215 195

Pour information				
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
106	RESERVES (5)				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (3)				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Total des recettes financières				
4582	Total des opé. pour compte de tiers (4)				
	Total des recettes réelles d'investissement				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)	53 455 495			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	67 420 000	67 418 733		1 267
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	120 875 495	67 418 733		53 456 762
	TOTAL	120 875 495	67 418 733		53 456 762

Pour information				
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	26 159 907			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dote

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 200 809 639		1 200 809 639
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	62 354 351		62 354 351
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	<i>ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)</i>			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	22 577 263		22 577 263
66	CHARGES FINANCIERES	1 020 079		1 020 079
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 541 708		10 541 708
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		67 418 733	67 418 733
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
	Dépenses d'exploitation - Total	1 297 303 040	67 418 733	1 364 721 773
+				
	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1			
=				
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			1 364 721 773

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		6 020 000	6 020 000
14	<i>PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</i>			
15	<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)</i>		28 366 000	28 366 000
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
	Total des opérations d'équipement	53 375 656		53 375 656
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</i>			
29	<i>DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS</i>			
39	<i>DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS</i>			
4581	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total	53 375 656	34 386 000	87 761 656
+				
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1			
=				
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			87 761 656

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 318 418 470		1 318 418 470
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	27 831 517	6 020 000	33 851 517
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		28 366 000	28 366 000
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes d'exploitation - Total	1 346 249 987	34 386 000	1 380 635 987
				+
	R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1			27 457 446
				=
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES			1 408 093 433

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (5)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (5)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (5)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (5)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		61 418 733	61 418 733
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS		6 000 000	6 000 000
49	TIERS			
3...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total		67 418 733	67 418 733
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1			26 159 907
				+
	AFFECTATION AUX COMPTES 106			
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			93 578 640

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (2)(3)	1 376 175 275	846 986 690	353 822 949		175 365 636
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	22 310	21 730	580		
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	1 349 286 476	822 301 957	353 121 385		173 863 134
6135	LOCATIONS MOBILIERES	530 500	530 384			116
618	DIVERS	2 897 565	2 722 477	40 200		134 888
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	600 000	49 892	349 800		200 308
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 138 823	787 114	288 109		63 600
6238	DIVERS	423 277	34 402			388 875
6248	DIVERS	768 022	138 425	22 875		606 722
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	508 302	425 442			82 860
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	20 000 000	19 974 867			25 133
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	64 500 000	62 354 351			2 145 649
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	64 500 000	62 354 351			2 145 649
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (4)					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	23 450 000	22 577 263			872 737
6541	Créances admises en non-valeur	23 450 000	22 577 263			872 737
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)= (011+012+014+65)		1 464 125 275	931 918 304	353 822 949		178 384 022
66	CHARGES FINANCIERES(b)(5)	1 040 000	863 839	156 240		19 921
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	1 056 000	1 036 630			19 370
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-16 000	-172 791	156 240		551
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	13 944 676	10 541 708			3 402 968
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	17 500	17 500			
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	13 927 176	10 524 208			3 402 968
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS(d)(6)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES(e) (7)					
022	DEPENSES IMPREVUES(f)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 479 109 951	943 323 851	353 979 189		181 806 911

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	53 455 495				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(8)(9)	67 420 000	67 418 733			1 267
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	61 420 000	61 418 733			1 267
6815	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION	6 000 000	6 000 000			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	120 875 495	67 418 733			53 456 762
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION(10)					
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	120 875 495	67 418 733			53 456 762
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 599 985 446	1 010 742 584	353 979 189		235 263 673

Pour information D 002 Déficit d'exploitation de N-1	
---	--

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)	
Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (2)					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 367 500 000	958 418 470	360 000 000		49 081 530
706	PRESTATIONS DE SERVICES	1 367 500 000	958 352 220	360 000 000		49 147 780
70611	Redevances d'enlèvement des ordures ménagères		66 250			-66 250
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (3)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)= (013+70+73+74+75)	1 367 500 000	958 418 470	360 000 000		49 081 530
76	PRODUITS FINANCIERS(b)					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	156 000 000	27 831 517			128 168 483
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS		155 000			-155 000
7714	RECouvreMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR		224 518			-224 518
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		12 152 180			-12 152 180
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	156 000 000	15 299 819			140 700 181
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS(d)(4)					
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	1 523 500 000	986 249 987	360 000 000		177 250 013

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)	49 028 000	34 386 000			14 642 000
777	QUÔTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXE.	6 020 000	6 020 000			
7815	REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION	43 008 000	28 366 000			14 642 000
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION(5)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		49 028 000	34 386 000			14 642 000
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 572 528 000	1 020 635 987	360 000 000		191 892 013

Pour information	
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	27 457 446

Détail du calcul des ICNE au compte 7622	
Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors opérations)				
	Opérations d'équipement n° (3)[..]	63 948 851	53 375 656		10 573 195
0101	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILES	15 700 000	15 643 373		56 627
6201	PROPRETE URBAINE	48 248 851	37 732 283		10 516 568
Total des dépenses d'équipement		63 948 851	53 375 656		10 573 195
					0
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
Total des dépenses financières					
					0
	Opé. pour compte de tiers n° (4)[...]				
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers					
					0
TOTAL DES DEPENSES REELLES		63 948 851	53 375 656		10 573 195

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	49 028 000	34 386 000		14 642 000
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	49 028 000	34 386 000		14 642 000
13913	DEPARTEMENTS	3 124 000	3 124 000		
13916	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	2 896 000	2 896 000		
15112	PROVISIONS POUR LITIGES ET CONTENTIEUX (BUDGETAIRES)	2 608 000	2 608 000		
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)	40 400 000	25 758 000		14 642 000
	Charges transférées				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)				
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	49 028 000	34 386 000		14 642 000

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	112 976 851	87 761 656		25 215 195
---	-------------	------------	--	------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Total des recettes financières				
	Opé. pour compte de tiers n° (3)[...]				
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES RECETTES REELLES				

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	53 455 495			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4) (5)	67 420 000	67 418 733		1 267
28128	AUTRES TERRAINS	250 000	249 169		831
28131	BATIMENTS	18 250 000	18 211 820		38 180
28188	AUTRES	42 920 000	42 957 744		-37 744
4912	PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE REDEVABLES	6 000 000	6 000 000		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		120 875 495	67 418 733		53 456 762
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(6)				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		120 875 495	67 418 733		53 456 762
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		120 875 495	67 418 733		53 456 762

Pour information	
R 001 Solde d'exécution positif reporte de N-1	26 159 907

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0101 (1)
LIBELLE : EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	15 700 000	15 643 373		56 627	51 291 227
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					
	Autres	15 700 000	15 643 373		56 627	51 291 227

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES					
13 Subvention d'investissement					
16 Emprunts et dettes assimilées					
20 Immobilisations incorporelles					
21 Immobilisations corporelles					
22 Immobilisations reçues en affectation					
23 Immobilisations en cours					

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	-15 643 373	-51 291 227

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 6201 (1)
LIBELLE : PROPLETE URBAINE

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	48 248 851	37 732 283		10 516 568	960 654 487
20	Immobilisations incorporelles					1 859 821
21	Immobilisations corporelles	48 077 279	37 732 283		10 344 996	670 455 022
2158	AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	50 000	4 745		45 255	40 844
2152	Installations de voirie	28 428	14 885		13 543	53 613
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	47 998 851	37 712 653		10 286 198	666 862 788
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	171 572			171 572	285 621 371
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	71 572			71 572	2 975 847
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	100 000			100 000	9 845 888

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES					
13 Subvention d'investissement					
16 Emprunts et dettes assimilées					
20 Immobilisations incorporelles					
21 Immobilisations corporelles					
22 Immobilisations reçues en affectation					
23 Immobilisations en cours					

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	-37 732 283	-960 654 487

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	montant maximum autorisé au 01/01/2025	montants des tirages en 2025	montants des remboursements 2025		encours restant dû au 31/12/2025
				intérêts (6615)	remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement		-	-	-	-	-
51928 Autres avances de trésorerie		-	-	-	-	-
5191 Avances du Trésor		-	-	-	-	-
5192 Avances de trésorerie		-	-	-	-	-
51931 Lignes de trésorerie		-	-	-	-	-
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		-	-	-	-	-
5194 Billets de trésorerie		-	-	-	-	-
5198 Autres crédits de trésorerie		-	-	-	-	-
519 Crédits de trésorerie (Total)		-	-	-	-	-

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)														
nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	organisme prêteur ou chef de file	date de signature	date d'émission ou date de mobilisation (1)	date du premier remboursement	nominal (2)	type de taux d'intérêt (3)	index (4)	taux initial		devise	périodicité des remboursements (6)	profil d'amortissement (7)	possibilité de rembt anticipé o/n	catégorie d'emprunt (8)
								niveau de taux (5)	taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					-									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					198 886 240,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					198 886 240,00									
17102 / CNC 1979 01 - B	Agence Française Développement	07/11/2014	14/11/2014	30/04/2016	198 886 240,00	F		0,95	0,98	EUR	S	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					-									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					-									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					-									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					-									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					-									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					-									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					-									
1681 Autres emprunts (Total)					-									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					-									
1687 Autres dettes (Total)					-									
TOTAL GENERAL					198 886 240,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F :fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)												
nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	emprunts et dettes au 31/12/2025											icne de l'exercice
	couverture ? o/n (10)	montant couvert	catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	capital restant dû au 31/12/2025	durée résiduelle (en années)	taux d'intérêt			annuité de l'exercice			
						type de taux (12)	index (13)	niveau de taux d'intérêt au 31/12/2025 (14)	capital	charges d'intérêt (15)	intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		-		-					-	-	-	-
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		-		98 677 661,00					15 643 374,00	1 036 630,00	-	156 240,00
1641 Emprunts en euros (Total)		-		98 677 661,00					15 643 374,00	1 036 630,00	-	156 240,00
17102 / CNC 1979 01 - B	N	-		98 677 661,00	8,83	F		0,95	15 643 374,00	1 036 630,00	-	156 240,00
1643 Emprunts en devises (Total)		-		-					-	-	-	-
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		-		-					-	-	-	-
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		-		-					-	-	-	-
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		-		-					-	-	-	-
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		-		-					-	-	-	-
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		-		-					-	-	-	-
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		-		-					-	-	-	-
1681 Autres emprunts (Total)		-		-					-	-	-	-
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		-		-					-	-	-	-
1687 Autres dettes (Total)		-		-					-	-	-	-
TOTAL GENERAL		-		98 677 661,00					15 643 374,00	1 036 630,00	-	156 240,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)	A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)														
emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	organisme prêteur ou chef de file	nominal (2)	capital restant dû au 31/12/2025 (3)	type d'indices (4)	durée du contrat	dates des périodes bonifiées	taux minimal (5)	taux maximal (6)	coût de sortie (7)	taux maximal après couverture éventuelle (8)	niveau de taux au 31/12/2025	intérêts payés au cours de l'exercice (10)	intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL A														-
Barrière simple B														
TOTAL B														-
Option d'échange C														
TOTAL C														-
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														-
Multiplificateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														-
Autres types de structures F														
TOTAL F														-
TOTAL GENERAL														-

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventue

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2025

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

structures / indices sous-jacents	(1) indices en euros	(2) indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) écarts d'indices zone euro	(4) indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) écarts d'indices hors zone euro	(6) autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	1 produits					
	100,00 % de l'encours					
	98 677 661,10 Francs					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structure						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2025 après opérations de couverture éventuelles.

ANNEXE
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	DELIBERATION
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Catégories de biens amorties : Immobilisations incorporelles Frais d'études non suivies de réalisations 5 ans Logiciels 2 ans Subvention d'équipement versée : à des organismes ou des personnes de droit privé 5 ans à des organismes publics 15 ans Immobilisations corporelles Appareils de laboratoire 2 ans Autre agencement et aménagement de terrain 30 ans Autre installation de collectes des déchets 10 ans Bacs de collecte des déchets 7 ans Camions et véhicules industriels 10 ans Canalisations d'adduction d'eau 15 ans Colonne de point d'apport volontaire 5 ans Construction sur sol d'autrui pour le captage 60 ans Matériel de bureau 2 ans Matériel informatique 2 ans Mobilier 10 ans Organes de régulation (électronique, capteurs ...) 4 ans Ouvrage de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable 15 ans Pompes, appareils électromécaniques 5 ans Quai d'apport volontaire 15 ans Réseau d'assainissement 60 ans Station d'épuration 60 ans Véhicules et utilitaires légers 5 ans	n°2015/1676 du 21/12/2015

ANNEXE							IV
ETAT DES PROVISIONS							A3-1
Compte d'imputation	Objet de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2025	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises de l'exercice	Solde
14 - Provisions réglementées							
145 - pour différé de remboursement de la dette							
15 - Provisions pour risques et charges		12 808 000		230 049 105	242 857 105	10 000 000	232 857 105
15112- Provisions pour litiges et contentieux	Provision pour REOM	2 508 000	31/12/2025	0	2 508 000	0	2 508 000
	Provision pour REOM	300 000	31/12/2025	0	300 000	0	300 000
15182 - Autres provisions pour risque	Provision pour créances irrécouvrables	10 000 000	31/12/2013	230 049 105	240 049 105	10 000 000	230 049 105
Provision pour dépréciation				0			0
29 - des immobilisations							
39 - des stocks							
49 - des comptes de redevables							
59 - des cptes financiers							
TOTAL GENERAL		12 808 000		230 049 105	242 857 105	10 000 000	232 857 105

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RA R N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		21 720 000	21 663 373
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		15 700 000	15 643 373
1641	EMPRUNTS EN EUROS	15 700 000	15 643 373
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		6 020 000	6 020 000
13913	DEPARTEMENTS	3 124 000	3 124 000
13916	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	2 896 000	2 896 000
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	21 663 373			21 663 373

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RA R N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		114 875 495	61 418 733
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		114 875 495	61 418 733
28128	AUTRES TERRAINS	250 000	249 169
28131	BATIMENTS	18 250 000	18 211 820
28188	AUTRES	42 920 000	42 957 744
021	Virement de la section de fonctionnement	53 455 495	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	61 418 733		26 159 907		87 578 640

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	21 663 373
Ressources propres disponibles IV	87 578 640
Solde V=IV-II (3)	+65 915 267

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

N° opération : [...] Intitulé de l'opération :		Date de la délibération :				
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
			Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)						
[...] (2)						
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire (contrepartie 791)						
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section						
Annulations sur dépenses (c)(3)						
Dépenses nettes (a-c)						
RECETTES (b)						
Financement par le tiers (4)						
Financement par d'autres tiers (4)						
040 Financement par le service (contrepartie 6742)						
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)						
Annulations sur recettes (d) (3)						
Recettes nettes (b-d)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV-ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1

Critères particuliers: Budget: Budget Déchets Ménagers / Tous / Validé(es) / Sans cession /

NUMERO DE BIEN PAR MODALITE D'ACQUISITION	DESIGNATION DU BIEN	DUREE	VALEUR ACQUISITION	CUMUL AMORTISSEMENT
AUT25INSVOI/014	INSVOI SEED	1	14 885,00	0,00
Total par Nature : 2152			14 885,00	0,00

Critères particuliers: Budget: Budget Déchets Ménagers / Tous / Validé(es) / Sans cession /

NUMERO DE BIEN PAR MODALITE D'ACQUISITION	DESIGNATION DU BIEN	DUREE	VALEUR ACQUISITION	CUMUL AMORTISSEMENT
AUT23MATTEC/029	MATTEC02 SEED 2023	1	36 099,00	0,00
AUT25MATTEC/068	MATTEC SEED 2025	1	4 745,00	0,00
Total par Nature : 2158			40 844,00	0,00

Critères particuliers: Budget: Budget Déchets Ménagers / Tous / Validé(es) / Sans cession /

NUMERO DE BIEN PAR MODALITE D'ACQUISITION	DESIGNATION DU BIEN	DUREE	VALEUR ACQUISITION	CUMUL AMORTISSEMENT
AUT25AUTIMC/083	AUTIMC02 SEED 2025	7	37 712 653,00	0,00
Total par Nature : 2188			37 712 653,00	0,00
Total par modalité d'acquisition : Acquisition			37 768 382,00	0,00
Total par Budget : Budget Déchets Ménagers			37 768 382,00	0,00
Total par Collectivité : VILLE DE NOUMEA			37 768 382,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2025	Total cumulé (toutes les délibérations	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2025)(1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025(2)	Restes à financer (exercices au delà de 2025)(3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2025
Dépenses	347 356 273	45 219 100	392 575 373	344 326 522	48 248 851	10 516 568	37 732 283
62 2020 1 PROPRETE URBAINE	347 356 273	45 219 100	392 575 373	344 326 522	48 248 851	10 516 568	37 732 283
Recettes							

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 - AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2025	Total cumulé (toutes les délibérations	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2025)(1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025(2)	Restes à financer (exercices au delà de 2025)(3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2025
Dépenses	2 490 000 000	61 000 000	2 551 000 000	615 688 970	755 550 000	1 240 025 438	695 285 592
62 2023 1 DEPENSES RECURENTES PROPRETE URBAINE	2 490 000 000	61 000 000	2 551 000 000	615 688 970	755 550 000	1 240 025 438	695 285 592
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	C4
Uniquement pour le SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale	

C4 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	20 053 134 298	14 239 043 370	46 012 259	14 285 055 629
RECETTES	20 053 134 298	21 340 794 381		21 340 794 381
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 605 269 590	5 623 391 095	36 292 382	5 659 683 477
RECETTES	8 465 499 758	4 411 993 654		4 411 993 654

2 - BUDGETS ANNEXES 02 : Exercice 2025 - Déchets Ménag.

SECTION	Crédits ouverts	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 599 985 446	1 364 721 773		1 364 721 773
RECETTES	1 599 985 446	1 380 635 987		1 380 635 987
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	112 976 851	87 761 656		87 761 656
RECETTES	147 035 402	67 418 733		67 418 733

2 - BUDGETS ANNEXES 03 : Exercice 2025 - Eau Potable

SECTION	Crédits ouverts	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	567 328 000	111 995 467		111 995 467
RECETTES	567 328 000	515 207 022		515 207 022
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	547 335 695	519 856 062		519 856 062
RECETTES	846 589 450	531 975 779		531 975 779

2 - BUDGETS ANNEXES 04 : Exercice 2025 - Assainissement

SECTION	Crédits ouverts	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	529 762 909	144 479 182		144 479 182
RECETTES	529 762 909	508 890 522		508 890 522
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	585 476 001	535 211 435		535 211 435
RECETTES	669 615 910	308 224 310		308 224 310

2 - BUDGETS ANNEXES 05 : Exercice 2025 - Morgue

SECTION	Crédits ouverts	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	190 878 703	149 904 408		149 904 408
RECETTES	190 878 703	148 632 108		148 632 108
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	14 709 958	8 777 517	831 390	9 608 907
RECETTES	85 443 017	47 108 886		47 108 886

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	C4
Uniquement pour le SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale	
C4 - PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	

2 - BUDGETS ANNEXES 06 : Exercice 2025 - Lot Ndu

SECTION	Crédits ouverts	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	440 767 000	265 919 617		265 919 617
RECETTES	440 767 000	265 919 617		265 919 617
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	440 767 000	265 919 617		265 919 617
RECETTES	440 767 000	265 919 617		265 919 617

3 - PRESENTATION AGREEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	23 381 856 356	16 276 063 817	46 012 259	16 322 076 076
RECETTES	23 381 856 356	24 160 079 637		24 160 079 637
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 306 535 095	7 040 917 382	37 123 772	7 078 041 154
RECETTES	10 654 950 537	5 632 640 979		5 632 640 979
TOTAL AGREE DES DEPENSES	31 688 391 451	23 316 981 199	83 136 031	23 400 117 230
TOTAL AGREE DES RECETTES	34 036 806 893	29 792 720 616		29 792 720 616

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

VOTES :

Pour

Contre

Abstentions

Date de convocation : . . / . . / . .

Présenté par(1),

A le

... .. (1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

[...]	
-------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le .../.../.....

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

Nombre de membres en exercice 53

Nombre de membres présents 39

Nombre de suffrages exprimés 42

VOTES : Pour 42

Contre 0

Abstention 7

Date de convocation : 17 juin 2026

Présenté par Monsieur Jean-Pierre DELRIEU, 1^{er} adjoint au maire de la ville de Nouméa, président de séance.

A Nouméa, le 26 JUIN 2026

Le secrétaire de séance,


Maxim BANCK



Le Président de séance,

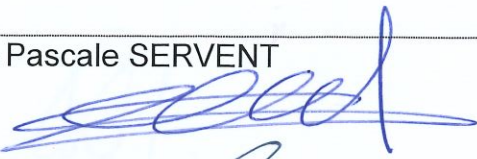
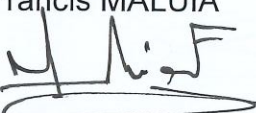
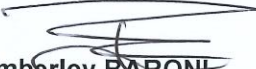
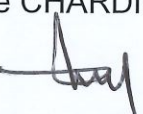
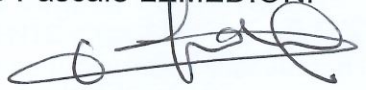

Jean-Pierre DELRIEU
1^{er} adjoint au Maire
chargé de la coordination municipale,
des ressources humaines, de l'action éducative,
de l'insertion et de la prévention de la délinquance

Délibéré par le conseil municipal, réuni en séance publique, le 23 juin 2026.

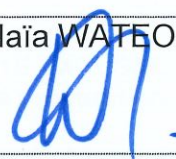
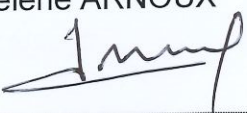
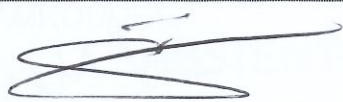
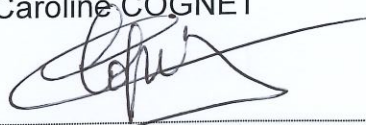
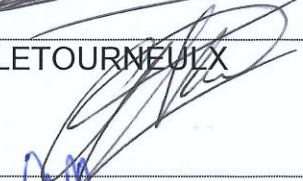
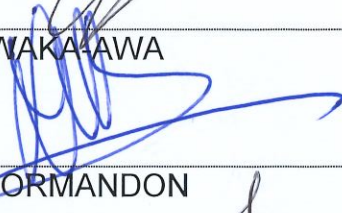
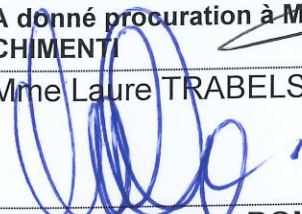
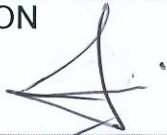
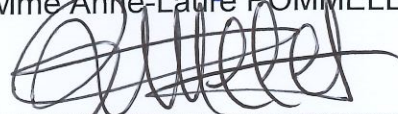
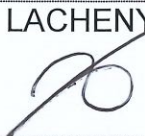
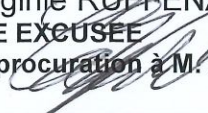
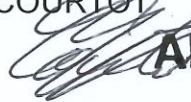
Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission de la présente délibération au commissaire délégué de la République pour la province Sud, le 29 JUIN 2026 et de la publication par voie électronique, le 29 JUIN 2026 .

Les membres du conseil municipal

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

M. Jean-Pierre DELRIEU 	Mme Pascale SERVENT 
Mme Mimsy DALY 	M. Marc ZEISEL 
M. Tristan DERYCKE-ANDREANI 	Mme Janine BAJON 
Mme Chantal BOUYE ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à M. Jean-Pierre DELRIEU 	M. Francis MALUIA 
M. Patrick GUILLON ABSENT EXCUSE A donné procuration à Mme Diane BUI-DUYET 	Mme Isabelle LAFLEUR ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Kimberley BARONI 
Mme Fabienne CHARDIGNY 	M. Jean SAUSSAY ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Warren NAXUE ^{up} 
M. Maxim BANCK 	M. Marc LE LEIZOUR 
Mme Diane BUI-DUYET 	M. Jonas TAOFIFENUA ABSENT EXCUSE A donné procuration à Mme Suzanne ROESTAM 
M. Warren NAXUE 	Mme Suzanne ROESTAM 
Mme Kimberley BARONI 	Mme Pascale LEMEDIONI 
M. Emmanuel BERART 	Mme Anne-Christine CHIMENTI 

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Christiane SARIDJAN 	Mme Naïa WATEOU 
M. Philippe BLAISE ABSENT EXCUSE A donné procuration à Mme Christiane SARIDJAN 	Mme Charlotte THAIAWE 
Mme Hélène ARNOUX 	Mme Vaimoe ALBANESE ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Fabienne CHARDIGNY 
Mme Laurence GALINIE 	M. Yan SIVI 
Mme Tuilogona O'CONNOR 	M. Nicolas BRIGNONE 
Mme Caroline COGNET 	M. Arthur LETOURNEUX 
M. Alexandre MACHFUL ABSENT EXCUSE A donné procuration à Mme Anne-Christine CHIMENTI 	M. Yann WAKAWA 
Mme Laure TRABELSI 	M. Cael NORMANDON 
Mme Anne-Laure POMMELET 	M. Rayann LACHENY 
M. Pierre MESTRE 	Mme Virginie RUFFENACH ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à M. Jordan COURTOT ABSTENTION 
M. Julien TRAN AP 	M. Jordan COURTOT ABSTENTION 

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Julie NGUYEN  ABSTENTION	Mme Veylma FALAEO ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Sandra HEMA  ABSTENTION
M. Ludovic TALIA  ABSTENTION	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER ABSENT
M. Olivier THUPAKO ABSENT	Mme Sandra HEMA  ABSTENTION
M. Philippe DUNOYER ABSENT	M. Yanis OUAMROUCHE  ABSTENTION

Pôle Ressources---
Direction des Finances---
Service Support et Préparation
Budgétaire

NOTE EXPLICATIVEDE SYNTHESE

OBJET Compte administratif du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2025

P.J. - 3 projets de délibération
- 1 annexe

1. LES RÉSULTATS

Le compte administratif du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2025 présente un résultat définitif excédentaire de 49 188 644 francs CFP, se décomposant comme suit :

Détermination du résultat		CA 2025
1	Résultat d'exploitation	43 371 660
2	Solde d'exécution d'investissement	5 816 984
3	Résultat de clôture 2025 (= 1+2)	49 188 644
4	Restes à réaliser d'exploitation	0
5	Restes à réaliser d'investissement	0
6	Résultat définitif 2025 (= 3+4+5)	49 188 644

Ce compte administratif est conforme au compte de gestion de la trésorière de la province Sud qui présente le même résultat de clôture pour l'exercice 2025, comme récapitulé dans le tableau suivant :

Budget annexe gestion des déchets ménagers et assimilés	Résultat de clôture de l'exercice 2024	Part affectée à l'investissement exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	26 159 907	0	-20 342 923	5 816 984
Exploitation	27 457 446	0	15 914 214	43 371 660
TOTAL	53 617 353	0	-4 428 709	49 188 644

Par souci de clarté dans la présentation, seules les opérations réelles feront l'objet d'un commentaire. Les restes à réaliser ainsi que les opérations d'ordre seront formalisés dans un tableau synthétique en fin de note.

2. L'EXÉCUTION

A. EN SECTION D'EXPLOITATION

L'exploitation de la gestion des déchets ménagers et assimilés s'est opérée comme suit:

a) Les dépenses

Dépenses	Prévisions	Engagé	%	Exécuté	%	Reste à réaliser	%
Gestion des déchets ménagers et assimilés	1 413 569 951	1 233 928 610	87%	1 233 928 610	87%	0	0%
Frais de personnel	64 500 000	62 354 351	97%	62 354 351	97%	0	0%
Charges financières	1 040 000	1 020 079	98%	1 020 079	98%	0	0%
Total	1 479 109 951	1 297 303 040	88%	1 297 303 040	88%	0	0%

Les dépenses d'exploitation ont été mandatées à hauteur de 1 297 303 040 francs CFP. Elles se répartissent comme suit :

➤ Gestion des déchets ménagers et assimilés : 1 233 928 610 F

- collecte et traitement des ordures ménagères	:	1 056 311 939 F
- gestion de la clientèle	:	108 052 871 F
- pertes sur créances irrécouvrables	:	22 577 263 F
- charges d'administration générale refacturées	:	19 974 867 F
- titres annulés sur exercices antérieurs	:	10 524 208 F
- collecte et entretien des points d'apport volontaire	:	8 832 950 F
- divers entretiens sur sites	:	2 762 677 F
- stockage et distribution de bacs	:	2 225 582 F
- frais de communication	:	1 109 625 F
- autres charges	:	1 026 244 F
- location de matériel	:	478 884 F
- programme local de prévention des déchets	:	51 500 F

➤ Frais de personnel : 62 354 351 F

Il s'agit du coût du personnel affecté à ce service en 2025, faisant l'objet d'une refacturation du budget principal sur lequel émargent les agents.

➤ Intérêts des emprunts : 1 020 079 F

Les intérêts de l'annuité de la dette au titre de l'année 2025 se sont élevés à 1 020 079 francs CFP.

b) Les recettes

Recettes	Prévisions	Exécution	%
Redevances d'enlèvement des ordures ménagères	1 367 500 000	1 318 418 470	96%
Produits exceptionnels	156 000 000	27 831 517	18%
Total	1 523 500 000	1 346 249 987	88%

Les recettes d'exploitation se sont élevées à 1 346 249 987 francs CFP, se décomposant comme suit :

- redevances d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	:	1 318 418 470 F
- subvention d'équilibre	:	15 299 819 F
- produits exceptionnels (régularisation)	:	12 531 698 F

Pour l'exercice 2025, le produit de la REOM ne permettant pas de couvrir les dépenses d'exploitation du service, il a été nécessaire de recourir à une subvention exceptionnelle du budget principal d'un montant de 15 299 819 francs CFP pour équilibrer la section d'exploitation.

B. EN SECTION D'INVESTISSEMENT

En investissement, l'exécution du budget s'est opérée uniquement en dépenses comme suit :

Dépenses	Prévisions	Engagé	%	Exécuté	%	Reste à réaliser	%
Programme d'investissement	48 248 851	37 732 283	78%	37 732 283	78%	0	0%
Remboursement capital de la dette	15 700 000	15 643 373	100%	15 643 373	100%	0	0%
Total	63 948 851	53 375 656	83%	53 375 656	83%	0	0%

Les dépenses d'investissement mandatées au cours de l'exercice se sont élevées à 53 375 656 francs CFP. Elles se répartissent comme suit :

➤ Programme d'investissement : 37 732 283 F

- achat de bacs de collecte d'ordures ménagères	:	37 712 653 F
- matériel de prévention des déchets	:	14 885 F
- acquisition matériel et outillage	:	4 745 F

➤ Dette : 15 643 373 F

Le remboursement du capital de la dette de ce budget annexe s'est élevé à 15 643 373 francs CFP.

3. AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

A la clôture de l'exercice 2025, la situation de l'autorisation de programme et de l'autorisation d'engagement relatives aux opérations pluriannuelles d'investissement et de fonctionnement est récapitulée ci-dessous :

AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DES CRÉDITS DE PAIEMENT					
N° et intitulé de l'AE	Coût prévisionnel de l'AE	Répartition des crédits de paiement			
		Antérieurs	CA 2025	2026	RAF
62-2023-1 : DEPENSES RECURRENTES PROPRETE URBAINE (6201Z23)	2 551 000 000	615 688 970	695 285 592	1 045 550 000	194 475 438

AUTORISATION DE PROGRAMME A CLOTURER					
N° et intitulé de l'AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement			
		Antérieurs	CA 2025	2026	RAF
62-2020-1 : PROPRETE URBAINE (6201Z20)	392 575 373	344 326 522	37 732 283	0	10 516 568

4. LES OPÉRATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre de section à section de l'exercice 2025 (opérations ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie) sont récapitulées ci-dessous.

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chap	Cpte	Montant	Chap	Cpte	Montant
AMORTISSEMENTS TERRAINS	042	6811	61 418 733	040	28128	249 169
AMORTISSEMENTS BATIMENTS					28131	18 211 820
AMORTISSEMENTS AUTRES					28188	42 957 744
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES CLIENTS	042	6815	6 000 000	040	4912	6 000 000
REPRISE SUBVENTION TRANSFERABLE PS	040	13913	3 124 000	042	722	3 124 000
REPRISE SUBVENTION TRANSFERABLE AUTRES ETABLISSEMENTS LOCAUX	040	13916	2 896 000	042	777	2 896 000
PROVISIONS POUR LITIGES ET CONTENTIEUX	040	15112	2 608 000	042	777	2 608 000
REPRISE PROVISION DEPRECIATION COMPTES DE REDEVABLES ET LITIGES	040	15182	25 758 000	042	777	25 758 000
	TOTAL		101 804 733	TOTAL		101 804 733

5. CONCLUSION

Conforme au compte de gestion de la trésorière de la province Sud, le compte administratif du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés présente donc un résultat définitif excédentaire de 49 188 644 francs CFP pour l'exercice 2025.

Cependant, l'exploitation de ce budget a nécessité une subvention d'équilibre exceptionnelle du budget principal de 15,3 millions de francs CFP.

Le résultat définitif sera définitivement intégré au budget 2026 à l'occasion de l'affectation des résultats, après le vote du présent compte administratif.

Nouméa le 5 juin 2026

Le Maire,

 Sonia LAGARDE

